

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE, TENUE AU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE, LUNDI LE 10 JUIN 2024 À 19 HEURES, SOUS LA  
PRÉSIDENCE DE MADAME JOSIANE APPLEBY, MAIRESSE.**

Les conseillers présents : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Guillaume Poirier  
François Poirier  
Laurent St-Onge

Est également présente : Madame Annick Duguay Cormier, directrice  
générale et greffière-trésorière

Le conseiller Yves Barriault est absent.

.....

**103-06-2024 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse ouvre la séance à 19 h, souhaite la bienvenue à tous et elle invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

**104-06-2024 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert à toute modification.

.....

**105-06-2024 PRÉSENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal approuve les états financiers au 31 décembre 2023 de la Municipalité de Saint-Alphonse et Municipalité de Saint-Alphonse Lieu d'enfouissement technique, tels que préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et présentés par monsieur Luc Poirier, autorise la transmission du rapport financier 2023 et autorise la mairesse ou la directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents requis.

.....

**106-06-2024 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MAI 2024**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le procès-verbal du 13 mai 2024 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 13 mai 2024.

.....

**107-06-2024      APPROBATION DES COMPTES À PAYER**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris et aux dépenses autorisées et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire antérieure ;

Il est proposé le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la liste des engagements de crédits, et ce, au montant de 122 533,56 \$. La directrice générale et greffière-trésorière est autorisée à procéder dans les limites de ces crédits.

.....

**108-06-2024      ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 342-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que le 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 342-2024 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

Le 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 342-2024, modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse, contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de Règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

.....

**109-06-2024      ADOPTION DU 2<sup>E</sup> PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 343-2024 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

Le 2<sup>e</sup> projet de Règlement numéro 343-2024, modifiant le *Règlement de zonage* numéro 274-2013 de la Municipalité de Saint-Alphonse, contient une disposition susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de Règlement est disponible au bureau de la Municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

.....

**110-06-2024      APPLICATION RÈGLEMENT GESTION CONTRACTUELLE - RAPPORT 2023**

Conformément à l'article 938.1.2 du *Code municipal*, la directrice générale et greffière-trésorière, Annick Duguay Cormier, fait dépôt au Conseil du rapport concernant l'application du *Règlement sur la gestion contractuelle*.

Le *Règlement sur la gestion contractuelle* numéro 308-2018 a été adopté le 7 juin 2018 et il n'a pas été modifié.

Le rapport pour l'année 2023 mentionne que l'application du *Règlement sur la gestion contractuelle* numéro 308-2018 n'a soulevée aucune problématique ou situation particulière.

.....

**111-06-2024 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de la mairesse, madame Josiane Appleby, au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se déroulera du 26 au 28 septembre 2024 au palais des congrès de Québec, au coût d'inscription de 990 \$ taxes en sus, et que l'hébergement et les frais de déplacement seront assumés par la Municipalité selon la politique en vigueur.

.....

**112-06-2024 TRAPPAGE DE CASTORS**

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le remboursement de frais de déplacement à Pascal Goulet pour le trappage de castors durant la période permise, conformément au permis de gestion de la faune (pour le démantèlement d'un barrage de castors dans un cours d'eau du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 25 septembre 2024 inclusivement et pour la désobstruction d'un ponceau du 4 mai au 25 septembre 2024) à un taux forfaitaire de 75 \$ par castor.

.....

**113-06-2024 ACHAT DE GRAVIER – ÉTÉ 2024**

Le directrice générale, Annick Duguay Cormier, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse, a invité Les transports Poirier et fils et Laurent Goulet et fils à nous soumettre, par simple demande de prix, une offre pour l'achat de gravier 0- ¾" pour l'été 2024;

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre de Laurent Goulet et fils, le prix le plus bas, et que nous autorisons monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal, à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires et qu'en cas de nécessité, nous ferons appel aux Transports Poirier et fils.

.....

**114-06-2024 EMBAUCHE RESPONSABLE DES LOISIRS TEMPORAIRE**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal entérine l'engagement de madame Sindy Bernard à titre de responsable des loisirs pour l'été 2024, et il mandate la mairesse, Josiane Appleby, à signer le contrat d'engagement.

.....

**115-06-2024    TARIFS CAMP DE JOUR**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité fixe les tarifs du camp de jour pour la saison 2024 du 2 juillet au 16 août 2024 pour les 4 (maternelle 4 ans terminée) à 12 ans comme suit :

	Hebdomadaire	Saison de camp 2024
Pour 1 enfant	75 \$	430 \$
Pour le deuxième enfant de la même famille	55 \$	215 \$
Pour le troisième enfant de la même famille	30 \$	105 \$
Pour les non-résidents – 1 enfant	90 \$	530 \$
Pour les non-résidents – deuxième enfant de la même famille	70 \$	265 \$
Pour les non-résidents – troisième enfant de la même famille	45 \$	130 \$

Les tarifs à la semaine sont payables au plus tard le vendredi de chaque semaine.

Les tarifs pour la saison de camp sont payables soit en un versement au plus tard le 4 juillet ou en 2 versements égaux au plus tard le 4 juillet et le 25 juillet. Cette résolution abroge la résolution numéro 039-02-2023.

.....

**116-06-2024    ENTENTE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'entente proposée par le service de sécurité incendie pour une durée de 4 ans, et que le directeur des services incendie, Monsieur Nicolas Lafrance, et la mairesse, Josiane Appleby, sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité.

.....

**117-06-2024      COMPÉTITION DE POMPIERS**

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription des pompiers volontaires à la compétition de pompiers qui aura lieu à Port-Daniel le 17 août au coût de 300 \$.

.....

**118-06-2024      ACHAT DE PIÈCES – VÉHICULE INCENDIE**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de pièces pour le véhicule incendie au coût de 1 296 \$ taxes en sus.

.....

**119-06-2024      OFFRE DE SERVICE TACTIC TÉLÉCOM**

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bonaventure désire se doter d'un nouveau système de radiocommunication pour ses services de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur en service incendie de la MRC de Bonaventure a étudié la technologie nécessaire pour cette mise à niveau;

CONSIDÉRANT QU'une soumission avec un estimé budgétaire de 50 433,82 \$ a été proposée par l'entreprise Tactic Télécom Inc. pour équiper nos tours de communication;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Bonaventure s'est engagée à investir un montant de 30 000 \$ provenant de son surplus en décembre 2023 (résolution CM 2023-12-271) et qu'une subvention de 20 000 \$ est à recevoir des services ambulanciers de la Baie.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Guillaume Poirier, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte la soumission de Tactic Télécom Inc. au coût de 2 746,00 \$ pour effectuer les travaux, et que M. Nicolas Lafrance, directeur du service incendie, est autorisé à négocier et signer l'entente de service.

.....

**120-06-2024      ÉCOLE DES QUATRE-VENTS – FINISSANTS**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 250 \$ à l'École des Quatre-Vents de Bonaventure pour souligner les finissants et finissantes 2023-2024.

.....

**121-06-2024      DEMANDE DE DON – GÉNÉR'ACTION JEUX DES 50 ANS ET PLUS**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse verse un montant de 50 \$ aux Jeux des 50 ans et plus GIM pour la tenue de leur évènement de 2024.

.....

**122-06-2024      DOMAINE DES CHUTES DU RUISSEAU CREUX**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller Guillaume Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents qu’à la demande du Domaine des Chutes du Ruisseau Creux, le Conseil municipal autorise le versement du montant prévu aux prévisions budgétaires 2024 de 10 000 \$.

.....

**123-06-2024      JOURNAL DU 125<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse imprime le journal du 125<sup>e</sup> à un tarif réduit, soit 0,11 \$ la copie.

.....

**124-06-2024      RÉSOLUTION - FERMETURES DES CAISSES DESJARDINS**

ATTENDU QUE la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre MRC compromet l’accès à l’argent comptant pour de nombreux résidents de notre Municipalité;

ATTENDU QUE près de 1 600 membres Desjardins de tout le Québec ont signés une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Alphonse souhaite soutenir la résolution no. 240307 de la municipalité de Saint-Gervais, et la résolution no. C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse, ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de notre Municipilaté à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins;

PAR CONSÉQUENT, il est décidé que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse joigne sa signature à celle des près de 1 600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant l’impact négatif sur l’accès à l’argent comptant pour les résidents de notre communauté;

Il est également accepté que cette résolution soit transmise avec la lettre des membres Desjardins à M. Guy Cormier ainsi qu’à tous les membres du conseil d’administration du Mouvement Desjardins.

.....

**125-06-2024      RÉSOLUTION – APPUI À LA PÉTITION – RÉSEAU CELLULAIRE**

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse appuie la pétition citoyenne afin que notre Municipalité soit prioritaire pour l’implantation du réseau cellulaire.

.....

**126-06-2024 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue.

.....

**127-06-2024 CLÔTURE**

Il est proposé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19 h 22.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Annick Duguay Cormier,  
directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....